

INSCRIPTION

BAC PRO, CAP, UPE2A

[Dossier à déposer entre le 27 juin et le 2 juillet](#)

Merci de compléter les dossiers suivants :

- ☐ La fiche de renseignements
- ☐ La fiche infirmerie
- ☐ Le dossier intendance
- ☐ Le dossier stages

Merci de nous fournir :

- ☐ **2** photos d'identité récentes (avec Nom et prénom au verso)
- ☐ Un EXEAT (certificat de fin de scolarité à demander à votre établissement d'origine)
- ☐ Une photocopie de la pièce d'identité de l'élève.
- ☐ Une attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025 – 2026
- ☐ Une attestation de sécurité sociale ou la carte vitale de l'élève
- ☐ **2** RIB d'un responsable légal
- ☐ En cas d'inscription à la demi-pension : le règlement de 20 euros et l'attestation restauration scolaire (ou le quotient familial)

Enfin nous attirons votre attention sur :

- ☐ La cotisation pour le FSE
- ☐ La participation facultative à la caisse de solidarité

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

IDENTITE DE L'ELEVE	
NOM	
Prénom	
Formation	
Date de naissance	/...../.....
Ville de naissance	
Nationalité	
Adresse	
 mobile	
@ mail	@.....

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE	
Formation	
Etablissement	
RESPONSABLE LEGAL 1	
NOM	
Prénom	
Lien de parenté	
Adresse	
Profession	
 mobile	
@ mail	

RESPONSABLE LEGAL 2	
NOM	
Prénom	
Lien avec l'élève	
Adresse	
Profession	
mobile	
@ mail	
OU PERSONNE EN CHARGE	
NOM	
Prénom	
Lien avec l'élève	
 mobile	
@ mail	

FICHE INFIRMERIE

IDENTITE DE L'ELEVE	
NOM	
Prénom	
Classe	
ETABLISSEMENT ANNEE PRECEDENTE	
NOM	
Adresse	
AMENAGEMENTS DE SCOLARITE ¹	
PAP	oui / non
PAI	oui / non
PPS	oui / non
OBSERVATIONS PARTICULIERES (Allergies, traitements en cours, précautions à prendre...)	

¹ L'élève a-t-il bénéficié au cours de sa scolarité d'un PAP (troubles des apprentissages), d'un PAI (troubles de la santé), d'un PPS (handicap reconnu) ?

DOSSIER INTENDANCE

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION :

Pour vous inscrire à la demi-pension merci de nous fournir un règlement de 20 euros minimum en espèces ou en chèque (chèque libellé à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Paul Poiret »)

Ce règlement servira à payer les premiers repas et la carte de cantine (coût 3 euros).

TARIFS DE LA DEMI-PENSION

Le tarif de repas varie entre 0.50 euros et 4.58 euros.

Il est calculé selon le quotient familial. Merci de nous fournir l'attestation de restauration scolaire ou le quotient familial. Vous pouvez télécharger ces documents sur www.caf.fr ou sur www.iledefrance.fr/calculateur-quotient-familial

FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION

La réservation des repas se fait sur la borne interactive du lycée. Le repas peut être réservé la veille à partir de 14h ou le jour J jusqu'à 9h30. Vous pouvez également réserver ou annuler un repas sur le site internet du lycée : www.paulpoiret.org

La réservation est obligatoire pour pouvoir déjeuner.

REAPPROVISIONNEMENT

Vous pouvez réapprovisionner votre carte de cantine en déposant un chèque ou des espèces au service de l'intendance. Votre compte sera alors crédité sous un délai de 24h. Le solde de votre carte est consultable sur le site internet.

BOURSE :CAP, BAC PRO, FCIL, UPE2A, DTMS

Nom de famille* (1) : Sexe* : F ☐ M ☐
 Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/____
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____
 Formation : Classe :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
 Nom d'usage (2) :
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :
 Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).

L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
 Nom d'usage (2) :
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :
 Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __/__/____

Signature :

Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté n° 2023-765 du 11 août 2023 relatif au versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

- ☐ Le compte bancaire de (Nom, prénoms de l'élève) en tant que bénéficiaire direct de l'aide (joindre RIB)
- ☐ Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB)

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève :) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal

Pièces requises :

- **Copie pièce d'identité du titulaire du compte**
- **Copie du livret de famille**

LA CAISSE DE SOLIDARITE

La caisse de solidarité permet de venir en aide aux élèves les plus démunis.

En 2024-2025 la caisse de solidarité a permis l'achat de fournitures scolaires, de vêtement, la prise en charge de titres de transports.

Cette caisse de solidarité est financée par vos dons.

Votre participation est facultative, le montant est laissé à votre libre appréciation (5€ minimum).

Vous pouvez contribuer en espèces ou par chèque.

Le chèque doit être établi à l'ordre de : « M. l'agent Comptable du lycée Paul Poiret ».

.....

NOM :

Prénom :

Classe :

Montant de la participation à la caisse de solidarité :

- € en espèces
- € en chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Paul Poiret).

LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le foyer socio-éducatif 5FSE) est une association qui fonctionne grâce à vos dons. Il a pour objectif l'organisation et le financement d'actions à but pédagogique à destination de l'ensemble des usagers de l'établissement (lycéens ou étudiants).

Ainsi le FSE a organisé et financé en 2024-2025 l'achat d'instruments pour le club musique, participé activement à l'organisation de sorties pédagogiques, et permis la prise en charge de titres de transports pour des élèves sans ressources.

Le FSE vous assure d'ores et déjà que l'intégralité des sommes recueillies ira au financement de telles actions et vous remercie d'avance de votre geste.

.....

NOM :

Prénom :

Classe :

Montant de la participation au FSE :

- € en espèces.
- € en chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Paul Poiret).